

TEHUA KOUAKOU NOEL

**STAGE D'ENSEIGNEMENT EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU
« LYCEE MUNICIPAL D'ABOBO »**

Du « 12 décembre 2022 au 10 mars 2023 »



**RAPPORT PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DES
PROFESSEURS DE COLLEGE OPTION EPS**

ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ABIDJAN

CÔTE D'IVOIRE

CONSEILLER PEDAGOGIQUE :

Nom et Prénoms du Conseiller

Année académique 2022-2023

M.VEH TIA

Professeur de lycée

Téléphone : **07-77-11-88-98**

Sommaire

- **Dédicace**
- **Remerciement**
- **Liste des tableaux et figures**
- **Liste des sigles et acronymes**

INTRODUCTION

- 1. Conception de l'éducation physique et sportive (EPS)**
- 2. Présentation général de l'établissement**
 - 2.1 Situation géographique
 - 2.2 Le personnel de l'établissement
 - 2.3 Caractéristique de l'établissement
 - 2.4 Organisation de l'EPS dans l'établissement
- 3. Description de mes activités dans l'établissement**
 - 3.1 Les activités d'enseignement
 - 3.2 Les activités d'encadrement
 - 3.3 Les activités pédagogiques
 - 3.4 Les activités administratives
 - 3.5 Les activités de loisir
- 4. Analyse de mon expérience professionnelle**
 - 4.1 Analyse d'un évènement ou d'une situation pédagogique
 - 4.2 Mon projet de développement professionnel

CONCLUSION

Dédicace

Le bonheur vient à celui qui sait être patient, qui ne s'affaiblit point devant les échecs mais plutôt redouble d'effort, de courage à cet effet. Dieu l'omnipotent, l'omniscient, l'omniprésent m'a permis d'accéder enfin à une formation en vue d'un emploi qui est en train de s'achever. Je dédie ce succès à mon **père**, à ma **mère** et à mon **oncle**, en témoignage de ma reconnaissance envers leurs soutiens, leurs sacrifices et tout effort qu'ils ont consenti pour mon éducation ainsi qu'à ma formation.

A mes **frères** et **sœurs** que je ne saurais mentionner car ils sont nombreux à me soutenir je vous souhaite beaucoup de bonheur et de réussite dans vos différentes activités.

A tous mes **amis** de près comme de loin qui me soutiennent.

Remerciements

Mes remerciements vont principalement à l'égard de DIEU puis vers l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (**INJS**) et de l'Ecole Normale Supérieure de l'Education Physique et Sportive (**ENSEPS**), en accord avec l'Inspection Générale du Ministère de l'Education nationale (**MEN**) chargée de l'EPS, pour cette initiative visant l'organisation de ce stage.

Grand merci au personnel administratif et aux enseignants de l'INJS pour leur encadrement et pour la qualité de leur enseignement.

Remerciements à :

- **Mr. le Proviseur du Lycée municipal d'abobo** ainsi qu'à tous son personnel administratif, pour l'accueil et la bonne collaboration dont ils ont fait preuve pendant toute la période qu'a duré mon stage.
- **Mr. VEH TIA**, professeur certifié d'EPS ; conseiller pédagogique responsable de mon encadrement. Merci à lui, pour son professionnalisme ; son engagement ; sa sympathie et pour la qualité de son encadrement et de ses conseils promulgués à mon endroit.
- Tous **les enseignants du Lycée municipal d'abobo** ; au conseil d'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS) pour la collaboration, l'encadrement et la sympathie dont ils m'ont montré.
- Tous mes élèves du Lycée municipal d'abobo de m'avoir bien reçu, et d'avoir été toujours présents, respectueux et attentifs aux différents cours.

Liste des tableaux

Tableau 1 : les différents proviseurs du lycée municipal d'abobo

Tableau 2 : le personnel administratif

Tableau 3 : le personnel encadrant

Tableau 4 : le personnel enseignant

Tableau 5 : le personnel technique

Tableau 6 : liste des stagiaires

Tableau 7 : nombre d'élève par niveau

Tableau 8 : installation et matériel

Tableau 9 : grade et spécialité de professeurs d'EPS

Tableau 10 : emploi du temps du stagiaire

Liste des sigles et acronymes

- INJS** : Institut National de la Jeunesse et des Sports
- STAPS** : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- STASE** : Science et Technique des Activités Sociaux Educative
- CAPEPS** : Certificat d’Aptitude de Professorat d’Education Physique et Sportive
- APC** : Approche Par Compétence
- EPS** : Education Physique et Sportive
- Mr.** : Monsieur
- Mme** : Madame
- ENSEPS** : Ecole Normale Supérieure de l’Education Physique et Sportive
- ENSEP** : Ecole Normale Supérieure de l’Education Permanant
- CNSHN** : Centre National du Sport de Haut Niveau
- CNMS** : Centre National de Médecine et du Sport
- PPO** : Pédagogie Par Objectif
- LYMuA** : Lycée Municipal d’Abobo
- OISSU** : Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires
- SOTRA** : Société des Transports Abidjanais
- UP** : Unité Pédagogique
- PC** : Professeur de Collège
- PL** : Professeur de Lycée
- MEN** : Ministère de l’Education Nationale
- FR** : Français
- MATHS** : Mathématiques

- AP** : Arte plastique
- ANG** : Anglais
- PC** : Physique Chimie
- EM** : Education Musicale
- PHILO** : Philosophie
- SVT** : Science de la Vie et de la Terre
- HG** : Histoire Géographie
- ALL** : Allemand
- ESP** : Espagnol
- **BAC** : Baccalauréat
- BEPC** : Brevet d'Etude du Premier Cycle
- TS** : Triple Saut
- SL** : Saut en Longueur
- Tle** : Terminale
- H** : Heure
- MIN** : Minute

Introduction

La Côte-d'Ivoire obtient son indépendance en 1960. Au lendemain de cette date, les autorités ivoiriennes font de la formation des citoyens une priorité parmi tant d'autres. Ainsi, plusieurs écoles de formations dont les grandes écoles publiques sont construites. C'est le cas de l'institut national de la jeunesse et des sports **(INJS)**.

Situé au quartier Marcory résidentiel près de la gare SOTRA à 200 mètres du commissariat de police du 9^{ème} arrondissement, l'Institut National de la Jeunesse et des Sports **(INJS)** a été Créé en 1961 par décret N° 61-141 et portant réorganisation par décret N° 713 du 13 octobre 2013. Il est dirigé actuellement par un Directeur appelé **Mr. SANOGO HABIB** qui a été nommé par décret au Conseil des Ministres. L'INJS porte en son sein 3 grandes écoles qui sont :

-L'ENSEPS : sa mission est de former, à travers la filière **STAPS**, des étudiants en Education et Motricité(**EPS**) ; en Activité Physique Adapté et Santé (**APAS**) ; en Management du Sport (**MS**) et en Entraînement Sportif (**ES**) apte à l'emploi et employé par l'état de Côte d'Ivoire.

-L'ENSEP : sa mission est de former, à travers la filière **STASE**, des étudiants en vue d'exercer le métier de Professeur d'Education Permanente directement mis au service de l'Etat de Côte d'Ivoire en fin de formation.

-Le CNSHN : sa mission de recruter et d'encadrer les sportifs de haut niveau en vue de leur suivi et de leur professionnalisation.

De plus, l'INJS est doté d'un centre national de médecine et du sport (**CNMS**).
Vue la construction des collèges de proximité depuis 2015 dans tout l'étendue du territoire, L'INJS décide en 2019 de former des professeurs de collèges (**PC**) avec une formation de 03 années dont un stage de 03 mois à la troisième année. La formation des professeurs de lycée (**PL**) en éducation physique et sportive s'étend sur 05 années réparties sur trois années de licence **STAPS** et deux années de master (Master1 et Master2) avec deux aspects : l'un pratique et l'autre théorique. L'aspect théorique de la formation s'accroît beaucoup plus pendant les trois premières années sur la préparation de la licence **STAPS**. Durant cette période,

l'étudiant de façon pratique et théorique prend connaissance des différentes disciplines sportives et des sciences humaines. L'année de la licence marque l'équilibre entre les aspects suscités à la phase d'auto gestion des connaissances acquises et se traduit par la mise en évidence de tout ce que l'on a appris durant les années

précédentes. A ce propos une distinction pédagogique sépare ces professeurs des établissements secondaires. L'étudiant en quatrième année c'est-à-dire Master1 fait son deuxième aspect pratique après celui de licence3 en allant dispenser des cours uniquement dans des établissements secondaires public général d'Abidjan et à l'intérieur du pays où il est suivi par un professeur dudit établissement sous la supervision d'un conseiller pédagogique . Notre stage pédagogique à débiter le12 décembre 2022 et a pris fin le 10 mars 2023 d'où une période de 03mois.

De façon générale, **l'INJS** offres l'opportunité de faire ce stage pour nous transformer en des cadres sportifs, disponibles et capables à tous les niveaux prêts à servir la nation ivoirienne.

1. Conception de l'éducation physique et sportive (EPS)

L'Education Physique et Sportive (EPS) est obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire et constitue une matière des programmes d'enseignement et des examens scolaires selon (le Titre I, Art.2) du Décret n° 98-332 du 15 juin 1998. Ce texte précise l'organisation de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement. En fait l'expression EPS est utilisée pour le sport en milieu scolaire. C'est à dire le sport pratiqué à l'école comme matière au programme. Comme sa définition le montre, l'EPS c'est la discipline qui permet de donner une éducation à l'élève par la pratique des activités physiques et sportives à l'école.

Peut-on établir une relation entre éducation, motricité et apprentissage moteur ? Ces trois notions semblent étroitement liées en ce sens qu'elles aboutissent à des modifications sur le comportement des individus en vue d'une adaptation à un environnement, à une situation ou à un milieu donné. Elles s'avèrent donc nécessaires aussi bien pour l'apprenant que pour le maître en vue d'un enseignement efficace. C'est pourquoi il appartient à l'enseignant d'EPS de cerner toutes ces notions de fond en comble car elles sont inhérentes à son métier. Ces trois notions font donc intervenir aussi bien l'action des muscles que celle de l'appareil psychique où le cerveau est maître.

2. Présentation générale de l'établissement

2.1 Situation géographique

Bâti sur une superficie d'environ 2,5 hectares, le Lycée Municipal d'Abobo (**LYMuA**) est situé entre le dépôt 9 de la SOTRA et la nouvelle gare routière d'Abobo à environ huit cent(800) mètres de la grande voie qui mène à PK18. Il compte près de six (06) bâtiments. Le Lycée Municipal d'Abobo a ouvert ses portes en 1998 et compte soixante-sept (67) salles de classes. Cinq (05) brillants proviseurs ont eu à se succéder à la tête de cette école dont monsieur **TRAORE MAHAMADI MARE** l'actuel proviseur depuis **2022** qui est très ouvert à toutes personnes et à son équipe.

2.2 Le personnel de l'établissement

TABLEAU 1 : les différents proviseurs du lycée municipal d'Abobo

Messieurs et Mesdames	Années scolaires
N'DJABOUE Bombo Françoise	1998 - 2003
DIE Foneye Filibert	2003 - 2007
BROU Lydie	2007 - 2010
COULIBALY Lagnimin David	2010 - 2022
TRAORE Mahamadi Mare	Depuis 2022

TABLEAU 2 : le personnel administratif

ADMINISTRATION	PROVISEUR	Mr. TRAORE Mahamadi Mare
	04 ACE	Mme. FLAN
		Mme. SOUMAHORO
		Mr. COULIBALY
	Mr. BA OUMAR	
INTENDENT	Mr. AGNERO Felix	

TABLEAU 3 : le personnel d'encadrement

ECADREMENT	06 Inspecteurs d'Education
	04 Inspecteurs d'Orientation
	01 Inspecteur d'Education spécialisée
	01 Assistante sociale

TABLEAU 4 : le personnel enseignant

FR : 24	ANG : 18	PHILO : 08	H G : 17
MATHS : 17	PC : 19	SVT : 09	ALL : 04
AP : 05	EM : 14	EPS : 13	ESP : 07

TABLEAU 5 : le personnel technique

Bibliothèque	06
Informaticiens	03
Archives	05

Secrétariat	05
Sécurité	06
Infirmierie	01

TABLEAU 6 : Liste des stagiaires

1	Tehua	Kouakou Noel	PC3	EPS
2	Doumbia	Kassoum	Master 1	EPS
3	Sidibé	Vamara	Master 2	EPS
4	Kacou	Aurore Géraldine	Master 2	EPS
5	Sanogo	Awa	Master 2	EPS

2.3 Caractéristiques de l'établissement

Construit sur une superficie d'environ 2,5 hectares le Lycée Municipal d'Abobo est un établissement public qui compte 5802 élèves dont 3241 au premier cycle et 2561 au second cycle.

TABLEAU 7 : nombre d'élève par niveau

Premier cycle

Niveau	Garçons	Filles	Total
Sixième	299	363	662
Cinquième	325	388	713
Quatrième	425	585	1010
Troisième	371	485	856

Effectif total	1420	1821	3241
-----------------------	------	------	-------------

Second cycle

Niveau	Garçons	Filles	Total
Second A	136	205	341
Second C	212	185	397
Première A	147	181	328
Première C	14	08	22
Première D	255	211	466
Terminale A	163	261	424
Terminale C	14	07	21
Terminale D	280	282	562
Effectif total	1221	1340	2561
Total General	2641	3161	5802

2.4 Organisation de l'EPS dans l'établissement

❖ La programmation officielle

L'EPS est obligatoire au Lycée municipal d'Abobo à l'instar des autres disciplines de l'enseignement et des autres établissements secondaires.

La programmation officielle tient également compte de l'alternance des disciplines que sont l'athlétisme, de la gymnastique, et les sports collectifs. Mais au Lycée Municipal d'Abobo, les activités pratiquées de façon continue sont l'athlétisme et la gymnastique. Pour l'année académique 2022-2023 les disciplines au programme sont :

- La course de vitesse

- La course de relais
- Le lancer de poids
- Le saut en hauteur
- Le triple saut
- Le saut en longueur
- La gymnastique au sol.
- Le handball
- Le volleyball

❖ La programmation annuelle

Le lycée municipal d'Abobo a dans son programme cinq (05) cycles sur l'année, chacun comportant six (06) séances. En effet, le Lycée Municipal d'Abobo ne fait pas partir des centres où se déroulent les épreuves physiques des examens officielles du BEPC et du BAC. Ce qui permet de finir les cinq (05) cycles.

- **cycle 1** : du lundi 12 septembre au 28 octobre 2022

- **cycle 2** : du lundi 07 novembre au 23 décembre 2022

- **cycle 3** : du lundi 09 janvier au 10 février 2023

- **cycle 4** : du lundi 20 février au 07 avril 2023

- **cycle 5** : du lundi 24 Avril au 02 juin 2023

NB : Parfois certains cycles n'atteignent pas les six (06) séances telle que recommandé par la programmation officielle et cela est due aux congés de plus d'une semaine et aux examens blancs. Le dernier cycle est pour les classes d'examen un cycle de révision de la gymnastique au sol. Chaque classes a droit à 02 heures d'EPS par semaine qui se tiennent de :

- 07 h 30 min à 09 h 20 min et de 08 h 25 min à 10 h 15 min les matins

- 15 h 15 min à 17 h 05 min les soirs.

TABLEAU 8 : installations et matériels

- Sports Collectifs

Disciplines	Installations	Matériels	
		Balles	Filet
Football	2 terrains	03	néant
Handball	1 terrain	18	1 paire
Basketball	néant	néant	Néant
Volleyball	1 terrain	08	01

- Sports Individuels

Disciplines	Installations	Matériels
Gymnastique	04 aires et une aire sur plan incliné pour faciliter la roulade avant et arrière pour les classes de 6 ^{ème}	12 cônes et 10 coupelles
LG/ TS	01 sautoir	00 planche
Hauteur	02 sautoirs	04 barres de fer, 01 élastique, 3 dabas
Poids	02 espaces	59 Poids (21 de 3kg, 19 de 4kg et 19 de 5kg)
Vitesse	02 pistes	62 cônes, 1 rouleau de corde de 80 m
Relais	01 piste	10 piquets, 09 témoins

❖ Enseignants d'EPS : grade et spécialité

Le corps enseignant d'EPS du lycée municipal est constitué de 13 professeurs qui sont de grade **A4** au grade **A5** recensés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU 9 : Grade et spécialité des enseignants d'EPS

Nom et prénoms	Grade	Spécialité
Mr Hien Abdoulaye	A4	Basketball
Mme Largaton Antoinette	A4	volleyball
Mr Diarra Ousmane	A5	handball
Mr Missan Laurent	A4	handball
Mr Bamba adama	A5	football
Mr N'Guessan Kouamé	A4	basketball
Mr Nezzi Kouamé Fernand	A4	Handball
Mr Yapi Niangoran	A5	Athlétisme
Mr Veh Tia	A5	rugby
Mr N'diaye Abou Bakary	A5	football
Mme. Fanny Ouattara	A4	handball
Mr Kpan Wanto olivier	A4	football
Mr Doumbia Issiaka	A4	Football

❖ La coordination

La coordination du lycée municipal d'Abobo est assurée par **Mr. VEH TIA** Il est accompagné dans l'accomplissement de cette tâche par l'ensemble du corps enseignant d'EPS.

3. Description de mes activités dans l'établissement

3.1 Les activités d'enseignement

Nous avons quatorze heures (14h) de cours dans la semaine dont deux heures dévolues à chaque classe. Nous avons les classes suivantes et les matières que nous avons enseignées sont :

- **4^{ième} 10** :93 Elèves (gymnastique au sol et triple saut)
- **1^{ière} D3** : 75 Elèves (volleyball et saut en hauteur)
- **5^{ième} 8** : 88 Elèves (saut en longueur et handball)
- **3^{ième} 1:59** Elèves (gymnastique au sol et triple saut)
- **1^{ière} A1** : 78 Elèves (gymnastique au sol et volleyball)
- **Tle D8** : 67 Elèves (lancer de poids et saut en hauteur)
- **5^{ième} 2** :91 Elèves (saut en longueur et gymnastique au sol)

Dans nos classes nous faisons usage d'une seule méthode d'enseignement en occurrence l'approche Par Compétence.

L'**APC** était utilisé dans toutes les classes et avait pour objectif de conférer la connaissance à l'apprenant en le plaçant lui-même au centre de son apprentissage. La **PPO** n'était pas au programme d'enseignement. Il faut dire que dès notre arrivée au lycée municipal d'Abobo, la coordination nous a dit que c'est l'**APC** qui était utilisée à tous les niveaux comme méthode d'enseignement. Au lycée municipal d'Abobo nous avons 02h par séance et par discipline.

Notre emploi du temps dans l'année se présente comme suit :

TABLEAU 10 : emploi du temps du stagiaire

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h25				Tle D8	
8h25-9h20	4 ^{ième} 10	5 ^{ième} 8	1 ^{ière} A1	Tle D8	
9h20-10h15	4 ^{ième} 10	5 ^{ième} 8	1 ^{ière} A1		
APRES MIDI					
15h15-16h10	1 ^{ière} D3	3 ^{ième} 1		5 ^{ième} 2	
16h10-17h05	1 ^{ière} D3	3 ^{ième} 1		5 ^{ième} 2	

3.2 Les activités d'encadrement

Durant notre stage, nous avons encadré nos classes pour les compétitions d'interclasses, aussi participé à l'organisation de la dite compétition.

3.3 Les activités pédagogiques

Durant notre période de stage, dans nos différentes évaluations et surtout en saut en hauteur, nous avons eu à concevoir des échelles d'appréciation numérique et qualitative quand il s'agit d'évaluer la technique.

3.4 Les activités administratives

Durant notre période de stage, nous avons participé aux épreuves physiques du BEPC et BAC blanc tenues respectivement le 25 janvier et le 1er février 2023. Cette activité nous a beaucoup appris sur la correction des examens qui nous servira dans notre carrière d'enseignant.

3.5 Les activités de loisir

Pendant ce stage, nous avons eu à participer à une journée sportive de fitness et du maracana qui opposais les professeurs d'EPS contre les professeurs des autres matières qui s'est déroulée le vendredi 3 mars 2023. Après cela nous avons eu à participer au interclasse qui se déroule chaque mercredi soir et chaque samedi. Ses loisirs nous permettaient de nous détresser, et de vivre à l'aise ce stage.

4. Analyse de mon expérience professionnelle

4.1 Analyse d'un évènement ou d'une situation pédagogique

Durant toute la période de stage, l'évènement qui m'a le plus marqué l'esprit fut le fait d'avoir libéré ma classe de 5^{ème} tardivement c'est-à-dire à 17h passé de 30min. Cela m'a moi-même surpris après que j'ai regardé ma montre et que j'ai constaté l'heure. Cependant ce qui m'a moi-même étonné voire même choqué après, c'est le fait de voir qu'autour de moi tous les autres collègues avaient libéré leur classe et étaient assis ou arrêté avec leurs stagiaires en train de faire les critiques dans le crépuscule ou soit partis pour certains. Suite à cela, j'ai ressentis de la peine pour mes élèves, j'étais beaucoup gêné et je me suis remis en cause. Est-ce normal de libérer sa classe 32 min après l'heure ? L'erreur venait-elle de l'enseignant ? Ou des élèves ? Le cours était-il dispensé en fonction de l'heure ?

Fallait-il que termine le cours quand bien même l'heure était passée ?

Ce sont ces différentes questions qui m'ont traversé l'esprit et c'est après les critiques, et réflexions personnelles que je me suis remis en cause et j'ai admis mon erreur et je me suis amélioré. Cela a été bien aussi en ce sens que cette erreur m'a permis de voir autrement, de comprendre l'importance de la gestion du temps.

Durant tout la période de mon stage j'ai appris bon nombre de chose, en apprenant de mes erreurs, en écoutant et en suivant les faits et gestes de mon encadreur, en observant et en analysant les élèves, en assistant parfois les cours des autres doyens, en suivant les conseils, en me référant à la programmation en vigueur et en planifiant toujours mes séances et en m'adaptant, surtout en me remettant toujours en cause. Tous ces vécus-là m'ont permis de m'améliorer c'est-à-dire de changer, de renforcer, de confirmer mes attitudes, mes conceptions pédagogiques en un mot mes manières de faire et d'être. En effet, grâce à mon encadreur, et ma motivation mes différentes préoccupations ont changées avec le temps ; Elles ont changées car mon encadreur arrivait à me convaincre bien que je lui proposais souvent aussi ma manière de voir sur certaines méthodes.

Toutefois, je peux affirmer personnellement que je me suis beaucoup amélioré car durant les dernières semaines du stage j'arrivais à animer les mes cours en étant à l'aise et faisant moins d'erreurs possible.

Concernant les questions sans réponse, elles n'existaient plus car toutes répondues par mon encadreur et aussi d'autres survenues seules après mes expériences personnelles, je ne pouvais qu'être satisfait même si j'aurais aimé que ce stage dur encore un peu car je commençais à en tirer du plaisir et à être à l'aise au cours des séances. Ceci étant, l'enseignement était bien dirigé, le choix des méthodes d'enseignement était bien, les contenus et formulations des différents objectifs, des compétences disciplinaires et transversales, la durée et le nombre de répétition des exercices proposés étaient corrects. Outre cela, l'organisation des séances était bien dirigée, tout était bien géré durant l'animation et ainsi que les évaluations.

4.2 Mon projet de développement professionnel

Il est clair que notre perception du métier de Professeur d'EPS s'est vue modifier, a l'issue de notre stage. En effet bien au-delà de l'aspect de familiarisation avec le métier, ce stage nous a permis de voir les réels difficultés auxquelles se heurte les enseignants d'EPS. . D'abord avant le stage, j'avais plusieurs difficultés qui étaient en autres « la mauvaise gestion du temps et la mauvaise organisation des séances, des problèmes de vigilance c'est-à-dire manque d'œil pédagogique, manque de sérénité au cours des premières semaines » nos attentes dudit stage étaient que le stage permet de développer en nous des capacités d'enseignant d'EPS, de savoir planifier des unités d'apprentissage, dans l'interaction, l'animation, l'organisation et dans l'évaluation des apprentissages afin d'être autonome et compétent. Ensuite comme acquis, le stage nous a permis non seulement d'asseoir nos connaissances théoriques et pratiques mais aussi et surtout d'asseoir en nous les aptitudes essentielles pour l'exercice de notre profession d'enseignant d'EPS. Enfin nous sortons satisfait de cette formation au regard des séances animées tout au long de notre stage. Car nous sommes parvenus à tisser des liens familiaux et fraternels avec nos élèves et l'ensemble des professeurs du lycée .Aussi nous bénéficions des acquis qui nous permettrons de réaliser nos séances futures avec plus d'assurance et lucidité dans les années à venir.

Conclusion

Le stage est la partie capitale pour les étudiants de l'INJS où les administrateurs les envoient dans les lycées et collèges afin de leur permettre de mettre en pratique la théorie tant apprise. Pour nous, ce stage nous a apporté beaucoup car nous avons pu nous rendre compte de la lourde tâche qui attend le professeur d'EPS sur le terrain. Les disciplines que l'on nous enseigne à l'INJS, nous pensons sincèrement que ces matières servent aux professeurs d'EPS dans l'exercice de leur vocation. Ainsi, le fait que l'EPS constitue un seul coefficient, il est très souvent négligé par les élèves. Car ils pensent que cette matière ne peut rien leur apporter. Toutes ces situations sont autant de préoccupations que devrait prendre en considération les formateurs et administrateurs de l'INJS pour améliorer la situation des étudiants stagiaires et futurs professeurs d'EPS.